

AU SUJET DE LA CHAETOTAXIE DES PATTES
ET DE LA PRÉSENCE DES POILS PRORAUX
CHEZ DES ORIBATES PROCHEs
DU *QUADROPPIA QUADRICARINATA* (MICHAEL, 1885)

PAR

Jean-Claude LIONS¹

I. — INTRODUCTION

J'avais attribué des Oribates récoltés dans la forêt de la Sainte Baume et plus généralement en Provence et dans le Sud-Est de la France, à l'espèce *Quadroppia quadricarinata* Michael (9, p. 393). Les quatre paires de pattes de ces individus possèdent des poils proraux. Or les *Oppia* sont réputés ne pas avoir de poils proraux aux pattes II, III et IV à toutes les stases (6, p. 436). GRANDJEAN soulignait d'ailleurs que cela ne s'appliquait en toute rigueur qu'à une grande espèce qu'il avait lui-même observée.

Monsieur Georges WAUTHY (Université de Louvain-la-Neuve) m'a communiqué très obligeamment les résultats d'une de ses observations sur une protonymphe récoltée en Belgique, parmi des adultes de *quadricarinata* (?) et rapportée de façon certaine à ces derniers. La patte IV a les poils fondamentaux habituels à une P IV de protonymphe, à savoir : *ft''*, (*pv*), (*u*) et (*p*) (3, p. 39 et 4, p. 316). Les autres pattes de cette protonymphe possèdent elles aussi une paire (*p*).

Cette espèce très banale en apparence, citée à peu près dans tous les travaux mondiaux de faunistique ou d'écologie (soit sous le genre *Oppia*, soit sous celui de *Quadroppia*) est donc finalement mal connue. Il est même possible comme je le suppose un peu plus loin, qu'il y ait plusieurs espèces différentes et confondues.

La définition du genre *Quadroppia* par JACOT (8, p. 323) ne fait aucune mention de la chaetotaxie des pattes et définit ce genre, principalement sur l'ornementation du prodorsum et du notogaster.

La récente révision des *Oppiidae* par SENICZAK (10, p. 343) classant le genre *Quadroppia* dans la nouvelle famille des *Oppiellinae* ne fait pas apparaître en tant que critère de différenciation la présence des poils proraux aux pattes II, III, IV, que ce soit chez les adultes ou chez les nymphes.

L'observation des pattes des exemplaires (adultes) récoltés à la Sainte Baume et dans une autre hêtraie, celle de La Chens (également dans le Var) m'a montré, outre la présence des poils proraux, un caractère différenciant les individus :

- les uns possèdent un solénidion unique au tarse II, avec une formule solénidiale pour la patte II de 1—1—1 (fig. 1E, 1F, 4A, 4C).

1. Laboratoire de Biologie Animale-Écologie. Faculté des Sciences et Techniques de St-Jérôme, 13397 Marseille Cédex 4. (France).

— les autres ont deux solénidions au tarse II et une formule solénidiale pour cette patte de 1—1—2 (fig. 1C, 4B).

De plus les premiers apparaissent avec un sensillus à tige assez courte et une massue terminale globuleuse (fig. 1A), les deuxièmes présentent un sensillus dont la tige est plus longue et une massue terminale plus fusiforme (fig. 1B).

Je ne connais pas la préparation du type ou les topotypes de l'espèce de MICHAEL : *Notaspis quadricarinata*¹ ; il est donc vain de nommer ici les deux sortes d'individus récoltés et je bannirai, pour l'instant, toutes discussions de nomenclature systématique. Le but de cette note n'est pas d'établir définitivement l'identité de l'espèce de MICHAEL, mais de signaler une caractéristique importante : la présence des poils proraux aux pattes II, III et IV, constatée chez l'adulte et une protonymphe, pour le moins proches de cette espèce. Ladite protonymphe a normalement un seul solénidion au tarse II. Les Oribates supérieurs voyant en général le deuxième solénidion du tarse II apparaître à la deutonymphe (7, p. 542), cette protonymphe ne peut être rangée dans l'une ou l'autre catégorie d'individus.

Je distinguerai donc provisoirement deux formes :

- une forme dite A, avec un solénidion au tarse II, un sensillus à tige courte et massue terminale globuleuse.
- une forme dite B, avec deux solénidions au tarse II, un sensillus à tige plus longue et massue terminale plus fusiforme.

Ces deux formes constituent l'espèce *Quadroppia quadricarinata*, *sensu lato*.

Les appellations définitives seront faites plus tard lors de la description exhaustive des deux formes. Je signale cependant une caractéristique commune aux deux formes et inhabituelle : la glande *gla* a une position très en avant dans le notogaster².

II. — RÉCOLTES.

Les individus examinés sont originaires pour la forme A de la forêt domaniale de la Sainte Baume (Var), prélèvement Ba 91 (30-1-67) fait dans la chênaie à tilleuls et sorbiers, à une altitude de 910 mètres, sous le col du St Pilon. Il s'agit d'un coussinet très épais de mousse sur une pierre au sol. Les individus de la forme B proviennent de la hêtraie de La Chens (Var). C'est le prélèvement n° 12 (11-5-70) consistant en l'humus entre 0 et — 1 cm pris sous un hêtre.

Certains prélèvements de la Sainte Baume contiennent un mélange des deux formes. Un résultat d'ensemble sur la répartition écologique sera présenté lors de l'étude complète.

Une restriction a été apportée lors de l'examen de la chaetotaxie des pattes des deux formes. Tous les individus examinés sont des femelles. En effet la totalité des exemplaires de la forme A observés étaient de sexe femelle. Il est trop tôt, compte tenu du caractère encore fragmentaire des récoltes ayant servi à l'étude présente pour conclure à une reproduction parthénogénétique pour la forme A. Cependant parmi les exemplaires de la forme B j'ai retrouvé des mâles³. Pour la même raison que précédemment je ne peux fournir un sex-ratio.

1. Je remercie Monsieur J. TRAVÉ, Maître de Recherche au C.N.R.S., qui a bien voulu examiner des prélèvements faits par lui-même dans les stations types citées par MICHAEL. Mais aucun individu du *N. quadricarinata* n'a été retrouvé jusqu'à présent.

2. Chez la seule protonymphe observée et déjà citée plus haut, cette glande *gla* est normalement au niveau du poil *lp*.

3. Au cours de ces premières observations je n'ai pas constaté de différences morphologiques entre ♂ et ♀ pour la forme B.

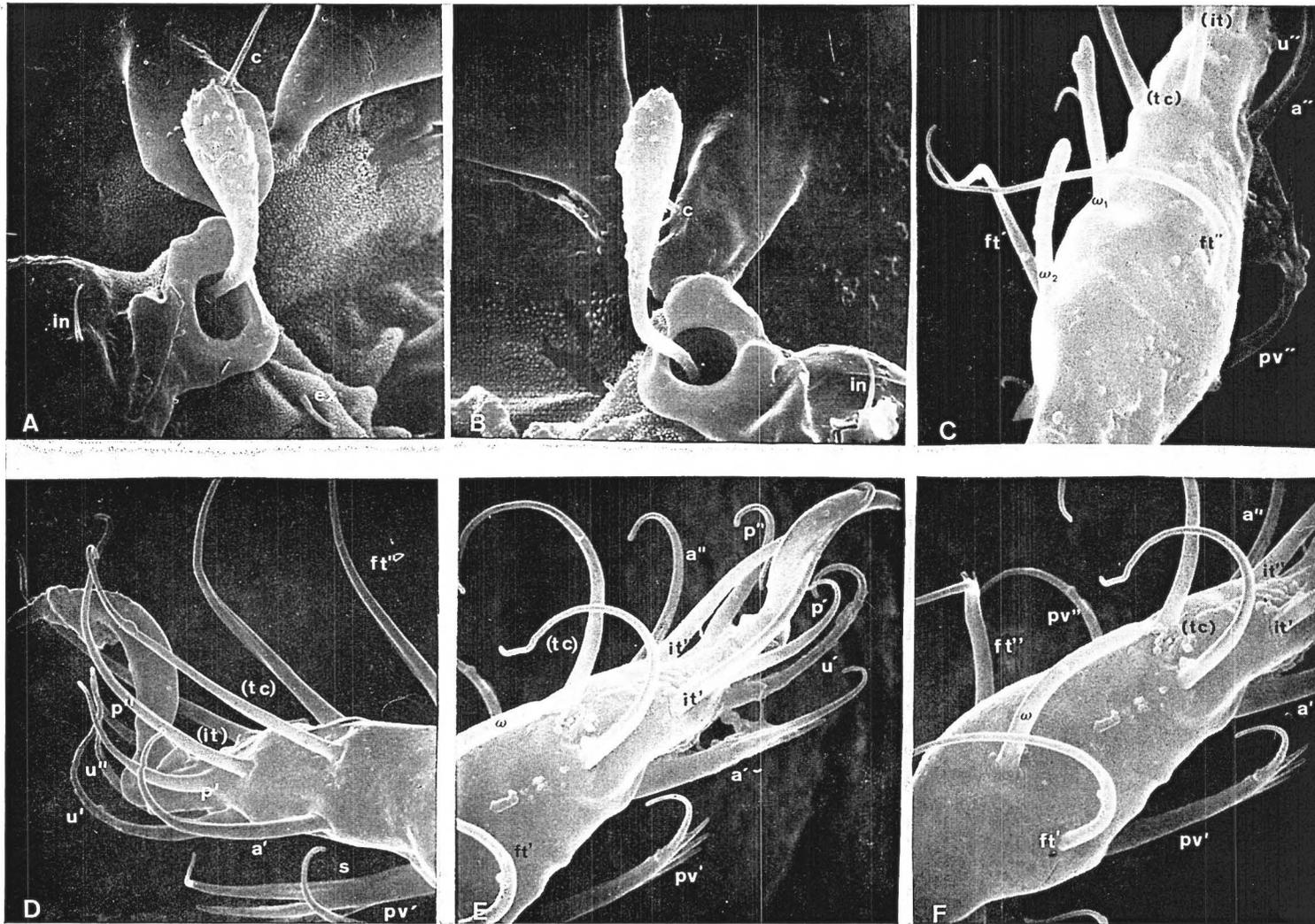


FIG. 1. — *Quadroppia quadricarinata* (?) (Michael, s. l.). — A) ($\times 1417$), sensillus gauche de la forme A, vu de devant ; B) ($\times 1417$), sensillus droit de la forme B, même orientation ; C) ($\times 3412$), pattes II droite de la forme B en vue dorsale ; D) ($\times 3510$), patte III droite, antiaxialement, de la forme B ; E) ($\times 3380$), patte II gauche, paraxialement et de dessus de la forme A ; F) ($\times 3412$), patte II gauche, identique à E mais plus en arrière.

L'ovipositeur a une morphologie vulvaire, qui demande compte tenu de la taille réduite des Oribates concernés (longueur moyenne 209,7 μ et largeur moyenne 119,7 μ), un effort particulier pour la détermination du sexe, surtout lorsque la présence d'œufs dans le notogaster n'aide pas.

En n'examinant que des individus femelles, on évite de faire des comparaisons prématurées ou erronées par suite d'un éventuel dimorphisme sexuel de la forme A.

III. — MORPHOLOGIE ET CHAETOTAXIE COMPARÉE DES PATTES.

1° *Pattes I.* (Fig. 3A, B, C, D, E, F).

a) *Forme A.*

Pour ces exemplaires il n'y a pas grand chose à ajouter à la figure 3A. Les seules eupathidies sont la paire (*p*) et le poil *s*. Le poil *a'* sur quelques individus a été vu en avant du poil *s*, mais il n'est jamais eupathidique. Les poils *a'* et *a''* sont cependant lisses.

Il est difficile d'observer la fissure du tarse I (remarque applicable d'ailleurs à tous les tarses). Cette fissure est pratiquement obsolète en vue dorsale. On la voit mieux en orientation antilatérale et le tarse détaché, afin qu'elle ne soit pas totalement cachée par l'articulation tibio-tarsale (fig. 3B).

La formule numérique est 1-4-2-4-17-1, plus le famulus au tarse. La formule solénidiale est normale : 1-2-2.

Les aires poreuses sont absentes de tous les articles. J'ai vu seulement quelques pores (souvent bouchés) près du poil *d* sur le fémur (fig. 3D et 3E).

b) *Forme B.*

La chaetotaxie est rigoureusement la même pour le trochanter, le fémur et le généal.

Au chapitre des différences il faut constater au tibia le poil *v'* qui a une épine alors qu'il était totalement lisse pour la forme A. Au tarse (fig. 3C) on note successivement :

- le solénidion ω_1 est semblable par la forme mais il est ici plus long et atteint presque les poils (*it*).
- le solénidion ω_2 a une racine située au même endroit que la forme A mais il est deux fois plus long et il rejoint en hauteur le poil *ft'*.
- le famulus *e* est plus long.
- le poil *pv''* est légèrement plus barbelé que son homologue de la forme A.
- le poil *pv'* est encore plus fortement épineux.
- le poil *a''* a une ou deux épines, alors qu'il était parfaitement lisse chez la forme A.

Il n'y a pas d'aire poreuse au trochanter, au généal et au tarse. Le tibia présente ventralement et antiaxialement une petite surface individualisée, moins sclérotisée, qui est peut-être un reste d'aire poreuse dont les pores sont bouchés. Le fémur a une aire poreuse paralatérale (fig. 3F) mais il n'y a plus ici les quelques pores vus précédemment près du poil *d* de la forme A. Sur certains exemplaires il y a en plus un prolongement de cette aire poreuse paraxiale. Latéralement et sous celle-ci on voit en observant à l'immersion quelques pores. Ces observations sont délicates car l'aire poreuse ne mesure que 12,4 μ et 5,8 μ dans son plus grand et plus petit diamètre.

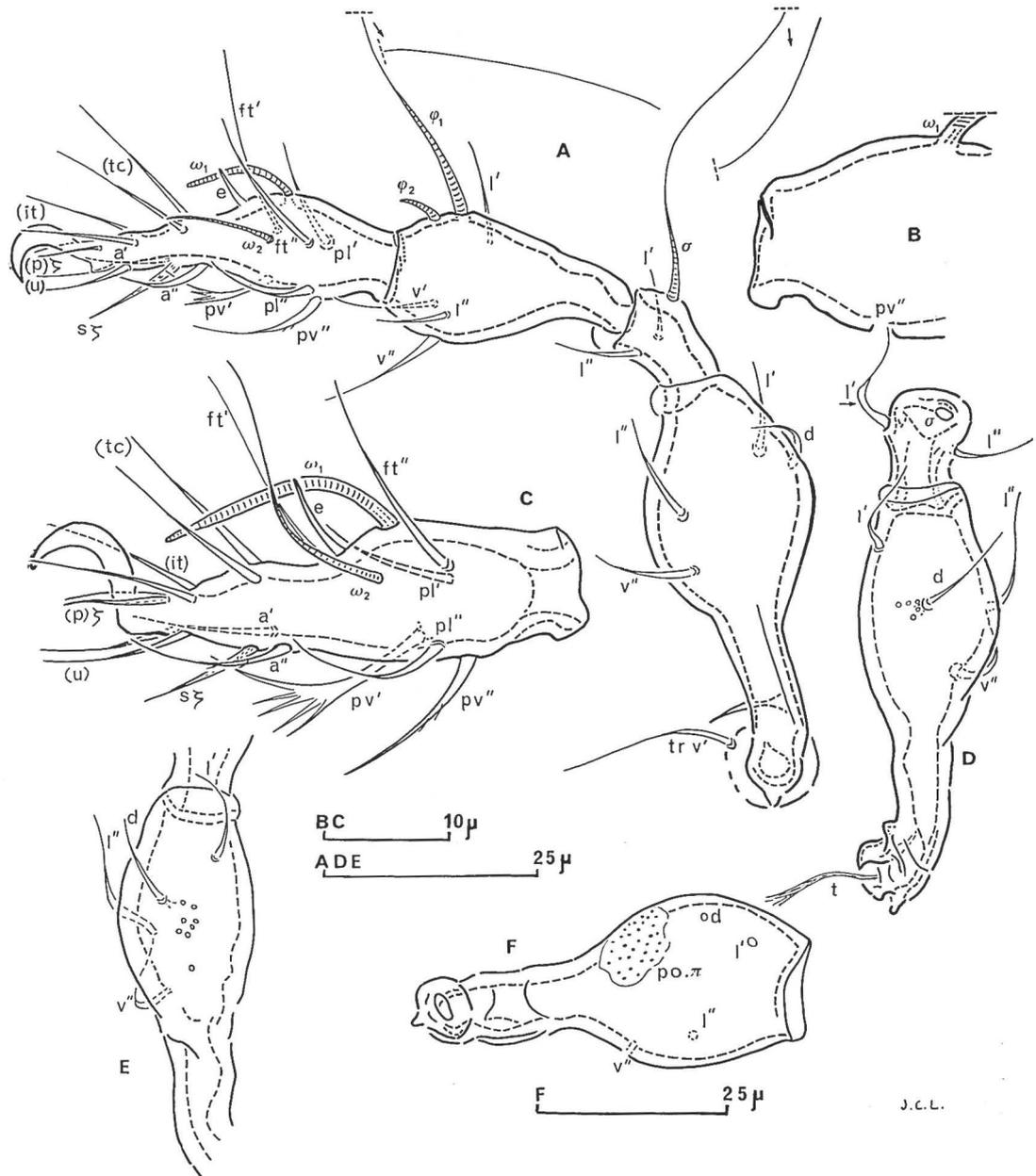


FIG. 3. — *Quadroppia quadricarinata* (?) (Michael, s. l.). — A) patte I gauche antiaxialement de la forme A ; B) extrémité proximale d'un tarse I droit après dissection et antiaxialement de la forme A, montrant la fissure tarsienne ; C) tarse I gauche d'un exemplaire femelle de la forme B ; D et E) fémurs I droit et I gauche, vus de dessus et montrant quelques pores près du poil *d* (forme A) ; F) forme B, fémur I gauche en vue paraxiale.

J. C. L.

2° Pattes II. (Fig. 1C, 1E, 1F, 4A, B, C).

a) *Forme A*. (Fig. 1E, 1F et 4A, 4C).

La formule numérique est 1-4-2-4-15-1 et pour les solénidions : 1-1-1. On retrouve cette dernière formule chez un certain nombre d'Oribates supérieurs ou *Circumdehiscentiae*, mais ce n'est pas le cas général (7, p. 532).

Les poils proraux sont bien distincts.

Les poils ventraux du tarse possèdent de fortes épines pour quelques uns (fig. 4A et 4C). Si le poil pv'' possède une seule épine, les poils paraxiaux : pv' , a' et le poil médian s , sont très épineux.

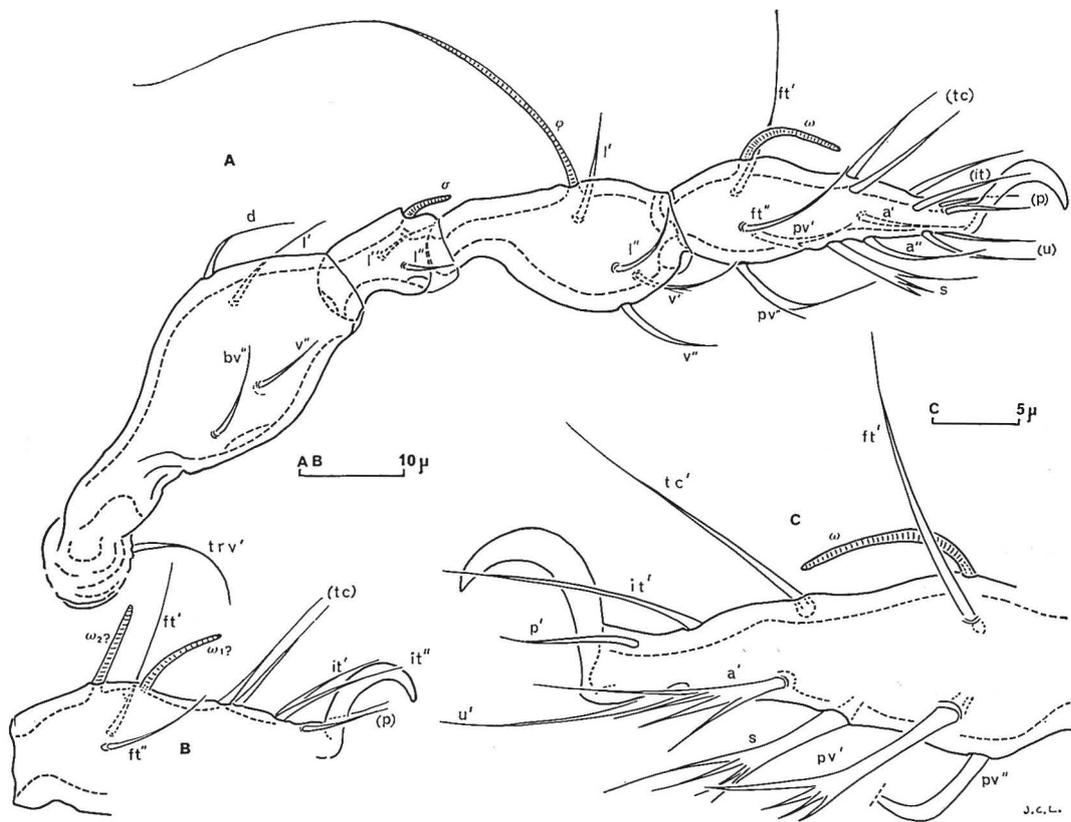


FIG. 4. — *Quadroppia quadricarinata* (?) (Michael), s. l. — A) patte II droite anti-axialement de la forme A ; B) tarse II droit partiel, après dissection, de la forme B ; C) tarse II droit de la forme A. Seuls les poils paraxiaux sont représentés.

Quelques remarques peuvent être rapportées à propos de l'observation de ces poils épineux sur une petite espèce (remarques valables pour toutes les pattes). En observation latérale, les épines sont souvent plus ou moins bien vues selon l'orientation (ou l'inclinaison) de l'article de la patte. Elles peuvent se superposer les unes sur les autres et également sur l'extrémité distale du poil. La forme et le nombre réel de ces épines sont ainsi assez mal reconnus. Cependant en observant à l'objectif $\times 100$, à l'immersion, et en faisant « rouler » l'article (disséqué) de la patte entre lame et lamelle je suis arrivé à résoudre certaines difficultés d'interprétation.

De même l'emploi du microscope électronique à balayage rend plus évidentes certaines épines¹. Cela sera évoqué plus loin à propos de la patte IV (fig. 2).

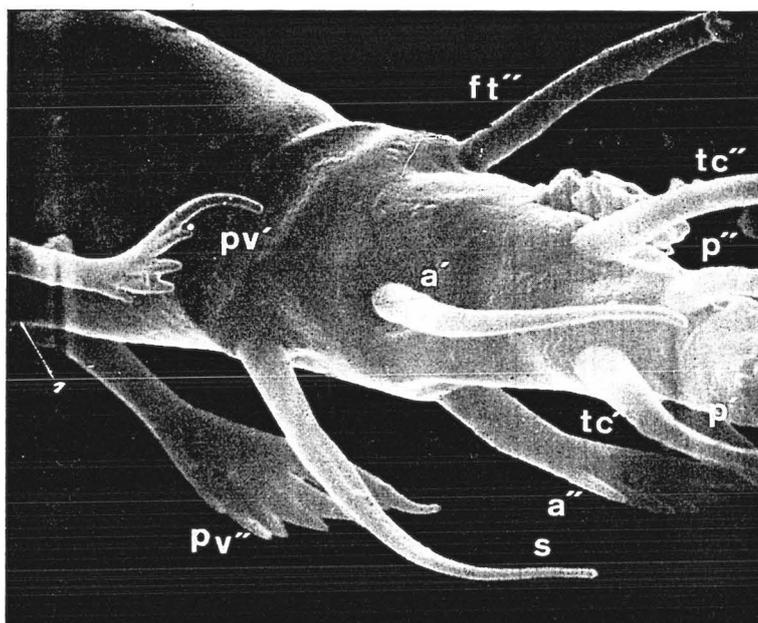


FIG. 2. — *Quadroppia quadricarinata* (?) (Michael, s.l.), forme A. — Patte IV gauche antiaxialement. — ($\times 5750$). (Les photographies des fig. 1 et 2 ont été réalisées au Laboratoire d'Écologie Générale du Muséum National d'Histoire Naturelle, 4, avenue du Petit Château, 91800 Brunoy).

Sur les photographies faites au microscope électronique à balayage², les poils apparaissent souvent avec leur extrémité plus ou moins enroulées. Cet « enroulement » n'est pas naturel et dans aucune observation ordinaire cette forme n'apparaît. Il s'agit probablement d'un artefact dû au traitement sous vide (métallisation) subi par l'animal préalablement à l'observation au « Scanning » elle-même.

La fissure du tarse représentée par une seule ligne, sans fossé véritable, est en position dorsale.

Aucun article ne possède d'aires poreuses. Sur le fémur, paraxialement et en arrière, on peut voir une tache moins sclérotisée mais on ne distingue aucun pore.

1. Monsieur Zaher MASSOUD, Maître de Recherche au C.N.R.S. a bien voulu consacrer une partie de son temps, à m'initier à la pratique de l'observation au microscope électronique à balayage, je lui en suis très reconnaissant.

2. Je remercie Mademoiselle Andrée MUNSCH, Collaboratrice technique du laboratoire d'Écologie Générale de Brunoy, à laquelle je dois ces photographies.

b) *Forme B.* (Fig. 1C et 4B).

Les articles : fémur, généal et tibia sont identiques par la morphologie et la chaetotaxie à ceux de la forme A.

Le trochanter a un poil un peu plus long.

Le tarse en possédant deux solénidions présente la différence la plus importante. La formule solénidiale devient donc 1-1-2 et elle est ainsi conforme à celle des *Circumdehiscentiae* en générale.

J'ai rencontré une anomalie chez un exemplaire originaire de la hêtraie de La Chens. Le tarse II droit possède deux solénidions ω_1 et ω_2 totalement accolés sur toute leur longueur. Leurs racines restent individuelles. Le tarse II gauche a ses deux solénidions séparés et conformes à la figure 4B.

Sur le tarse II les poils pv' , s et a' sont identiques et aussi fortement épineux que chez la forme A. Par contre le poil a'' possède une ou deux épines alors qu'il était parfaitement lisse pour la forme A.

Il n'y a aucune aire poreuse sur aucun article, seul le fémur, comme pour la forme A présente paraxialement une tache moins sclérotisée. L'observation à l'immersion n'apporte pas d'éclaircissement.

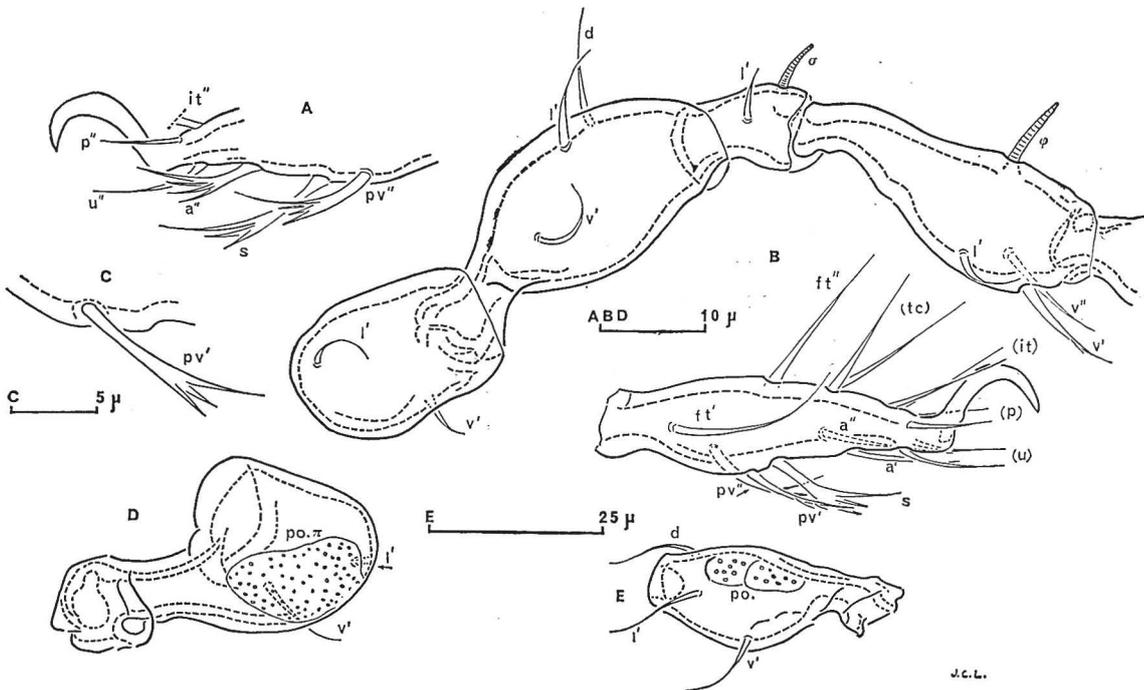


FIG. 5. — *Quadroppia quadricarinata* (?) (Michael, s. l.). — A) tarse III gauche, partiellement, en orientation paraxiale (forme A) ; B) patte III gauche de la forme A ; C) poil pv' en vue antiaxiale d'un tarse III gauche (forme A) ; D) trochanter III gauche disséqué de la forme A orienté paraxialement ; E) fémur III droit de la même forme A. Il est vu dorsalement mais incliné antiaxialement.

3° *Pattes III.* (Fig. 1D, 5A, B, C, D, E).

a) *Forme A.* (Fig. 5A, B, C, D, E).

Les formules numériques sont : 2-3-1-3-15-1 et 1-1-0.

Les poils proraux sont parfaitement identifiables. Comme pour la patte II ce sont toujours

les poils paraxiaux ventraux du tarse qui sont les plus épineux (à P I également, pv' était seul épineux).

Cependant le poil pv' antiaxial du tarse est également épineux (fig. 5C), le poil a' restant lisse. Toutes ces observations (comme celles pour les autres pattes) sont faites sur plusieurs exemplaires afin d'éviter les variations individuelles. De même il est pratiquement toujours obligatoire de procéder à ces observations avec l'objectif $\times 100$ à immersion, en faisant « rouler » le poil disséqué (ou au moins l'article de la patte) entre lame et lamelle afin d'observer sous toutes les orientations possibles.

Aucune aire poreuse n'est décelable au tibia, au tarse ni au gèneal. Je rappelle qu'il n'y a pas généralement d'aires poreuses au gèneal des Oribates (1, p. 114), certaines exceptions pouvant cependant exister (2, p. 15, fig. 3A et 5, p. 26). Le trochanter présente une belle aire poreuse paraxiale (fig. 5D). Son observation demande un certain soin. L'orientation du trochanter disséqué est difficile et souvent l'on peut croire à un débordement de l'aire poreuse sur la face antiaxiale. Mais il n'en est rien. Simplement, si l'on examine le trochanter de devant, l'articulation avec le fémur et le condyle du trochanter (allant se loger dans l'acétabulum) étant alors située derrière le trochanter par rapport à l'observateur, on voit en partie cette aire poreuse paraxiale.

Le fémur a une aire poreuse dorsale (fig. 5E). Latéralement il n'y a rien.

b) *Forme B.* (Fig. 1D).

Il n'y a aucune différence notable entre les pattes III des deux formes. Peut-être les épines des poils sont-elles ici encore mieux individualisées.

La figure 1D (photographie faite au microscope électronique à balayage) montre les poils proraux sans ambiguïté.

Le trochanter a une aire poreuse identique à celle de la forme A, mais un peu plus petite. Une aire poreuse dorsale existe sur le fémur semblable à celle rencontrée chez la forme A. Mais sur certains individus j'ai vu en plus quelques rassemblements de pores antiaxialement et en arrière des poils l' et v' . De véritables aires poreuses antilatérales ou paralatérales sont très douteuses. Le tibia possède latéralement des deux côtés, dans la partie étroite de l'article des petites taches rondes moins sclérotisées. Sur le tarse l'on voit la même chose paraxialement en arrière, près de l'articulation avec le tibia. Jamais je n'ai observé de pores dans ces taches.

4° *Pattes IV.* (Fig. 2 et 6A à H).

a) *Forme A.* (Fig. 2, 6A, B, C, D, E).

Les formules sont : 1-2-1-3-12-1 et 0-1-0.

Les figures donnent l'essentiel de la morphologie.

Je signale cependant la grande longueur des épines des poils a'' et pv'' , le poil s restant totalement lisse. Comme précédemment les poils proraux sont bien individualisés.

Le poil pv' permet de comparer les résultats d'une observation microscopique classique et celle faite au microscope électronique à balayage. Sur la figure 6E le poil pv' a été dessiné, à l'origine, avec un grossissement de $\times 4867$ (le microscope étant muni d'un tube à dessin de facteur $\times 1,25$ et d'une lentille additionnelle de facteur $\times 2,5$), l'observation courante à l'immersion étant de : $\times 1875$. Dans ces conditions on distingue un poil pv' avec trois épines.

La photographie faite au « Scanning » à un grossissement de $\times 5750$ (fig. 2)¹ permet de voir cinq épines². L'enroulement de l'épine principale est un artefact, comme signalé plus haut.

1. Il s'agit du grossissement réel au moment de l'observation. Les photographies publiées sont évidemment réduites par la justification de la publication.

2. Cette observation n'a pu être malheureusement faite sur de nombreux individus.

Il n'y a pas d'aire poreuse sur le tibia et le tarse. L'on ne voit toujours que deux taches rondes moins sclérotisées, paralatérales, près de la partie rétrécie de ces deux articles. Le fémur possède une aire poreuse dorsale en deux parties en arrière du poil *d* et deux autres aires poreuses anti- et paraxiales situées à la terminaison de la partie renflée du fémur. L'aire poreuse anti-axiale reste quelquefois douteuse. En général les deux aires poreuses latérales sont moins nettes dans la forme A que dans la forme B où l'observation des pores est meilleure. Le trochanter possède une aire poreuse en deux parties sur la face paraxiale. Elle est très nette et plus grande dans la forme A que dans la forme B.

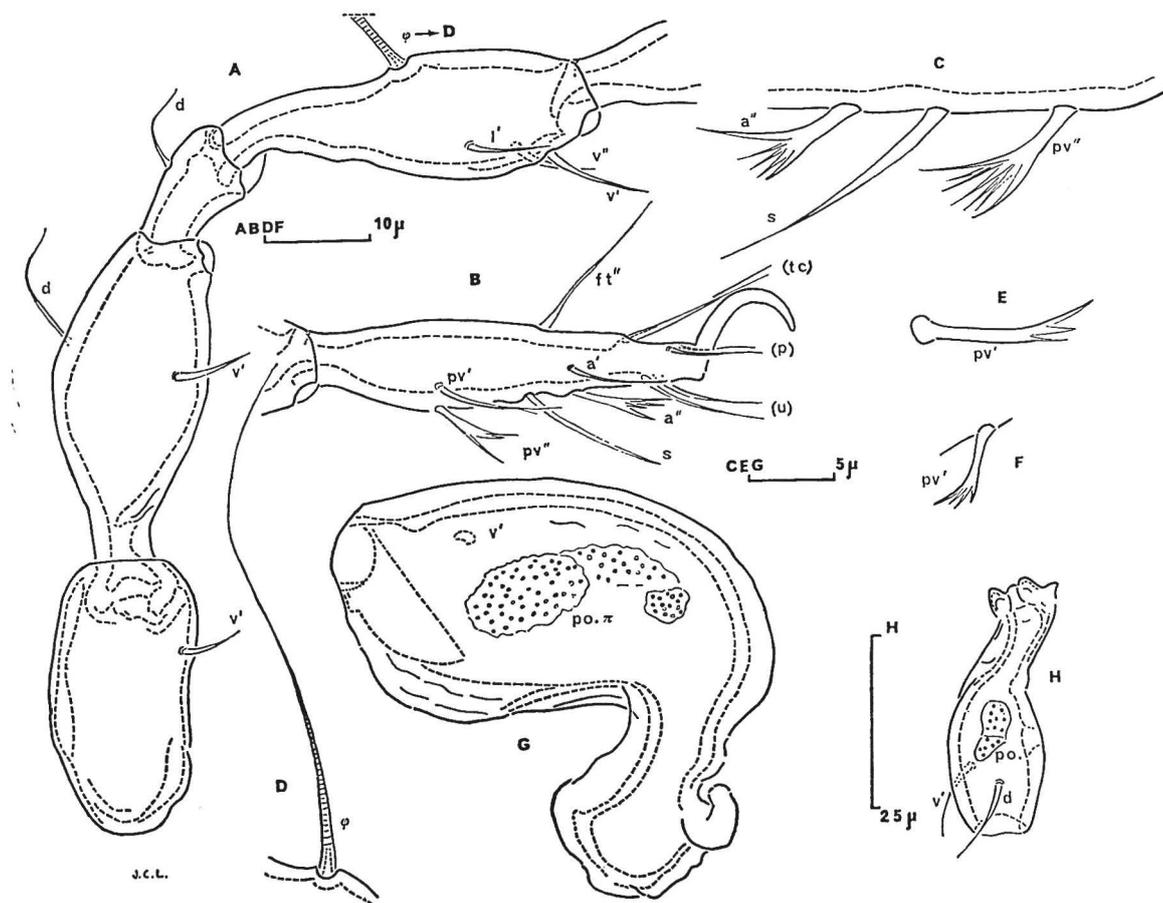


FIG. 6. — *Quadropia quadricarinata* (?) (Michael, s. l.). — A et B) patte IV gauche en orientation anti-axiale (forme A) ; C) poils ventraux (détail), en orientation paraxiale, d'un tarse IV gauche (forme A) ; D) solé-
nidion de la patte IV (forme A) ; E) poil *pv'* droit d'un tarse IV de la forme A, paraxialement ; F) poil *pv'*
droit d'un tarse IV de la forme B, anti-axialement ; (G) trochanter IV gauche, paraxialement de la forme B,
après dissection ; H) fémur IV gauche en vue dorsale, après dissection, de la forme B.

b) *Forme B*. (Fig. 6F, G et H).

Le trochanter, fémur et génual sont semblables pour la morphologie et la chaetotaxie à ceux de la forme A.

Le poil *v'* du tibia est ici rugueux, il était lisse chez A.

Dans les mêmes conditions d'observation, au microscope optique, le poil *pv'* du tarse est

plus épineux ici que précédemment chez A (fig. 6F).

Le tarse et le tibia n'ont pas d'aire poreuse. Mais latéralement et paraxialement pour ces deux articles on observe des zones de moindre sclérotisation. Le même genre de zone est vu ventralement pour le seul tibia.

Le fémur possède une aire poreuse dorsale en deux parties (fig. 6H) et des aires poreuses latérales (anti. et para.) dont les limites très variables peuvent quelquefois rejoindre l'aire poreuse dorsale.

Le trochanter a une aire poreuse paraxiale bien individualisée (fig. 6G). Elle consiste en fait en deux aires poreuses à limites plus ou moins circulaires réunies par une zone centrale représentant également une aire poreuse, mais mal délimitée en haut du trochanter (c'est-à-dire en bas de la fig. 6G).

IV. — CONCLUSIONS.

Cette contribution préliminaire consacrée à la chaetotaxie des pattes devra être suivie, outre une étude complète des adultes des deux formes, par celle du développement post-embryonnaire. on se heurtera cependant à deux difficultés : rareté des stases immatures dans les échantillons et impossibilité pratique de séparer vivantes les deux formes en vue de faire des élevages.

Remarquons une nouvelle fois l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons actuellement sur l'identité véritable de certaines espèces banales et communes. Ce problème de nomenclature systématique est dû à une méconnaissance de la morphologie. Cette lacune est très dommageable, non seulement pour la taxonomie, mais aussi en biologie (la répartition des sexes, par exemple, semble différente dans les deux formes) et en écologie. Des conclusions dans ce dernier domaine peuvent être sujettes à caution par confusion des espèces.

Il vaut peut être mieux garder une nomenclature provisoire, et non recommandée par les Règles internationales, mais basée sur des caractères exacts et précis, plutôt que de trouver des solutions arbitraires et rapides aux problèmes de taxonomie. GRANDJEAN (7, p. 556) pouvait dire : « l'oribatologie est une Science. Ce n'est pas un jeu de devinettes ». Le problème de nomenclature ne sera résolu que par l'examen du type du *Notaspis quadricarinata* ou de ses topotypes. Nous pourrons alors savoir ce que représentent les formes A et B par rapport au *N. quadricarinata* de MICHAEL.

RÉSUMÉ

L'étude de la chaetotaxie des pattes d'un Oribate récolté en Provence et identifié jusqu'à présent comme étant *Quadroppia quadricarinata* (Michael), a révélé la présence inhabituelle des poils proraux aux pattes II, III, IV des adultes.

Cette même étude met en évidence deux catégories d'individus qui diffèrent par la solénidiotaxie des pattes II (et également par leur sensillus).

SUMMARY

Chaetotaxy of an Oribatid mite collected in Provence, and so far identified as *Quadroppia quadricarinata* (Michael), has shown the presence of unexpected proral setae on adult legs II, III and IV. This study allows to distinguish between two forms by the solenidiotaxy on the level of legs II (as well as by the sensilli).

TRAVAUX CITÉS

1. GRANDJEAN (F.), 1934. — Les organes respiratoires secondaires des Oribates (Acariens). — Ann. Soc. Ent. France, **103** : 109-146.
2. ID., 1935. — Les poils et les organes sensitifs portés par les pattes et le palpe chez les Oribates, 1^{re} partie. — Bull. Soc. Zool., France, **60** : 6-39.
3. ID., 1941. — La chaetotaxie comparée des pattes chez les Oribates (1^{re} partie). — Bull. Soc. Zool., France, **66** : 33-50.
4. ID., 1945. — La signification évolutive de quelques caractères des Acariens (1^{re} série). — Bull. biol. France Belg., **79** (4) : 297-325.
5. ID., 1948. — Au sujet des aires poreuses respiratoires portées par les pattes chez les Oribates (Acariens). — Bull. biol. France Belg., **82** (1) : 24-30.
6. ID., 1953. — Essai de classification des Oribates (Acariens). — Bull. Soc. Zool., France, **78** (5/6) : 421-446.
7. ID., 1964. — La Solénidiotaxie des Oribates. — Acarologia, **6** (3) : 529-556.
8. JACÔT (A. P.), 1939. — New mites from the White Mountains. — Occasional Papers of the Boston Society of Natural History, **8** : 321-332.
9. MICHAEL (A. D.), 1885. — New British Oribatidae. — Journ. Roy. Microsc. Soc., Ser. 2, **5** : 385-397.
10. SENICZAK (S.), 1975. — Revision of the family *Oppiidae* Grandjean, 1953 (Acarina, Oribatei). — Acarologia, **17** (2) : 331-345.

Paru en Juin 1978.

CORRIGENDUM

CORRECTION OF THE DESCRIPTION OF *Ptilonyssus melissae* SPICER, 1977
(ACARINA : RHINONYSSIDAE)

In the original description of *Ptilonyssus melissae* Spicer (1977, Acarologia **18** (4) : 594-601) it states that only 1 pair of hypostomal setae is present on the gnathosoma. Actually there are 3 pair of hypostomal setae. One pair is normal size, but the other 2 pair are very minute. The description also states that there are 3 pair of setae on the opisthosomal plate and 2 pair posterior to the plate. Actually the opisthosomal plate has 4 pair of setae with only 1 pair posterior to the plate. One pair of setae is situated on the posterior margin of the plate, but not off the plate. — GREG S. SPICER, 405 Cedar Creek Ct., Fort Worth, Texas, 76103, U.S.A.